



Règlement intérieur de l'accueil périscolaire 2023/2024

Ecole Henri Brunet

L'accueil périscolaire de l'école primaire Henri Brunet est géré et administré par le centre d'animation La Prairie.

Pour mieux nous connaître, nous vous invitons à consulter notre site www.la-prairie.com

REINSCRIPTION :

Avant toute réinscription, les factures dues de l'année en cours devront être soldées. La réinscription est à cette condition.

Les modalités d'inscription sont les suivantes

ADHESION 2023/2024 A L'ASSOCIATION : 17 euros

Elle est obligatoire pour la pratique de toute activité, y compris pour cet accueil, lequel s'inscrit dans notre panel. Votre enfant est présent sur une de nos activités au cours de l'été 2023, cette adhésion vous a été demandée et réglée, elle ne sera pas due.

L'adhésion est individuelle. Elle s'élève à 10€ à partir du 3^{ème} membre du même foyer. Elle confère le statut d'adhérent à l'association et donne droit à un vote pendant l'assemblée générale.

Elle est valable dans les autres MJC et centres d'animation de CAEN.

TARIF à la PRESENCE - Montant forfaitaire sur la plage d'accueil. Conventionné avec la Caisse d'Allocation Familiale, nous appliquerons une tarification modulée, tenant compte ainsi de vos ressources.

Pour l'accueil du soir, l'appel est fait à 16h45. Si votre enfant est présent au moment de ce dernier, la présence sera effective, et de fait, facturée.

Quotient familial (QF)	Accueil matin De 7h30 à 8h30	Accueil soir De 16h30 à 18h30
QF < 450 €	1,60 €	2,00 €
451 € < QF < 650 €	1,80 €	2,20 €
651 € < QF < 1200 €	2,00 €	2,40 €
1201 € < QF < 1800 €	2,10 €	2,50 €
1801 € < QF < 2000 €	2,20 €	2,60 €
QF > 2001 €	2,40 €	2,80 €

Attention : Une pénalité de retard de 5 € par famille sera appliquée en cas de dépassement des horaires.

RESERVATION

Pour cette année, il n'est pas nécessaire de faire de réservations pour la garderie. Cependant, afin de s'organiser au mieux et d'adapter notre équipe d'animation, nous vous demandons de faire les réservations pour le **mois de septembre UNIQUEMENT.**

FONCTIONNEMENT

- Pour le matin, merci d'emmener vos enfants jusqu'à la salle de garderie.
- Pour le soir, merci prévenir un membre de l'équipe d'encadrement quand vous récupérez votre enfant.
- Il y aura également un service d'aide au devoir sur le temps de garderie. Il suffit de vous renseigner auprès de l'équipe d'animation sur place.

ASPECT FINANCIER

- Les factures sont envoyées par mail, le mois suivant la présence. (facture de septembre envoyé en octobre)
- Par prélèvement bancaire mensuel, nous vous invitons à privilégier ce mode de règlement. Merci de nous contacter par mail afin de les mettre en place. Les prélèvements sont effectués le 5 après la facture. (Facture de septembre prélevée le 5 novembre)
- Par carte bancaire ou espèce, au centre d'animation La Prairie.
- Par chèque, dans une enveloppe avec coupon de règlement au bas de la facture, dans la boîte à lettres « Garderie » située à l'entrée du site de l'école élémentaire.
- Par virement : **nous contacter par mail.** - Veuillez à préciser **le nom, prénom** de l'enfant et "**Garderie Henri Brunet**" dans le libellé du virement.
- Par coupon CESU (papier ou dématérialisé code NAN/ 1194722*7). Veuillez à préciser **le nom, prénom** de l'enfant et "**Garderie Henri Brunet**" dans le libellé du CESU.

Aucun règlement ne sera collecté par les animateurs.

RELATION AVEC LES FAMILLES

Contact régulier avec l'équipe au moment des arrivées et départs entre l'équipe d'animation et les parents est souhaitable dans l'intérêt de l'enfant, il donne du sens et de la cohérence au déroulement de la journée de votre enfant.

Nous contacter par mail : garderie.henribrunet.laprairie@gmail.com

Notre adresse postale : 11 avenue Albert Sorel 14000 CAEN

Vos contacts : Anthony LHEUREUX - Coordinateur de la garderie & Sophie CHERON – Directrice de l'association.

